

LETTRE AUX ACTEURS ÉCONOMIQUES

LES CHOSES SE PRÉCISENT



Chers commerçants, artisans, entrepreneurs et chefs d'entreprise,

C'est désormais clair ! L'annonce d'un **projet immobilier RUE DU COLLÈGE** à La Bassée (près de 300 logements à proximité du collège nous dit-on) **sur 20 000 m²** permet de décrypter ce qui est en train de se décider dans votre dos.

Ainsi, le permis de construire déposé par INTERMARCHÉ sur le site de la ZAC du Nouveau Monde, qui s'ajoute à la zone commerciale de la Croisée des Weppes, prend tout son sens pour certains.

Ce qui se trame est tout simplement **le déplacement orchestré et organisé du centre de gravité de l'activité commerciale vers la périphérie de la commune**. Ce projet concerté entre certaines personnalités de notre ville ne l'a malheureusement pas été ni avec les commerçants, ni avec les habitants.

Il est clair qu'un tel projet ne sera pas favorable à la survie d'une activité de proximité en centre-ville. **Le procédé est, selon nous, déloyal et peu correct**. Comment se fait-il qu'il vous faille reconstituer vous-même ce jeu de MONOPOLY auquel se livrent certains décideurs politiques et économiques ? Pourquoi toutes les cartes ne sont-elles pas dévoilées en même temps ? S'agit-il d'avancer des pions en toute discrétion afin de leurrer tout le monde ?

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE
Sites soumis à candidature :
Sites submitted for application:

FAIRE ENSEMBLE...
FICHES DE SITES

MAKING TOGETHER...
SITE SHEETS

DEUX SITES RUE DU COLLÈGE
LA BASSÉE

Deux sites rue du collège s'étendent sur 20 000 m² en continuité avec le tissu bâti de La Bassée constituent l'opportunité de construire une offre de qualité contribuant au parcours résidentiel des ménages (et en particulier des plus jeunes ménages). Les objectifs communs à ces deux sites seront de créer une nouvelle entrée de ville, de préserver l'identité de La Bassée "ville à la campagne" en travaillant sur une conception urbaine favorisant les rencontres, les services, et la convivialité en toute sécurité. Le respect de l'environnement sera au cœur du projet où une place importante sera faite au végétal.

Two sites in the rue du collège extend over 20,000 m² in continuity with the built-up area of La Bassée and constitute an opportunity to build a quality offer contributing to the residential path of households (and in particular of younger households). The common objectives of these two sites will be to create a new entrance to the town, to preserve the identity of La Bassée as a "town in the countryside" by working on an urban design that encourages encounters, services and conviviality in complete safety. Respect for the environment will be at the heart of the project, with an important place given to plants.

→ **PRÉSCRIPTION D'URBANISME / ZONAGE PLU**
Zonage en cours de modification pour que le projet puisse s'inscrire dans le cadre du PLU en cours
Zoning being modified to allow the project within the framework of the current PLU project

→ **PROPRIÉTAIRES**
MEL / Commune de la Bassée

→ **SURFACE DU SITE**
Environ 20 000m²

→ **PROGRAMMATION**
Programmation essentiellement habitat dont l'équilibre de programmation doit s'équilibrer sur les deux sites.
Programming mainly for housing, the balance of which must be considered on the two sites.

→ **TYPE DE CONSULTATION**
Occasion de terrains à bâtir
Transfer of building land

SOURCE : site de la MEL (Métropole Européenne de Lille)
<https://www.lillemetropole.fr/sites/default/files/2023-03/Sites%20soumis%20%C3%A0%20candidature.pdf>

Comme souvent malheureusement, il y a ce qu'on nous raconte et il y a les actes...

CE QU'ON VOUS RACONTE	CE QU'IL SE PASSE EN REALITÉ
Rien n'est décidé pour le nouvel INTERMARCHÉ	La demande de permis de construire a été déposée en mairie dès septembre 2022.
	Les derniers recours sur ce projet sont ou seront bientôt purgés (d'où le dépôt du permis de construire).
	Rétrocession à la ville par la SEM Ville Renouvelée de la « gestion » de la ZAC du Nouveau Monde avec un cahier des charges plus favorable (car moins contraignant qu'à l'origine) au projet INTERMARCHÉ.
	Construction de près de 300 logements sur 2 sites à proximité de la ZAC du Nouveau Monde parallèlement à l'implantation du nouvel INTERMARCHÉ (lui assurant un CA).
Rien n'est fait pour l'ancien INTERMARCHÉ	Demande de modification au PLU du zonage du site par la municipalité (en UAR 1.2) et projet d'Orientation d'Aménagement et de Programmation de la MEL.
	Projet d'un aménagement de 70 logements avec 2 000 m ² de plancher de surfaces commerciales dans le cadre d'une Orientation d'Aménagement et de programmation de la MEL. Dossier public que nous tenons à disposition de tous sur simple demande.
Un magasin de 1 000 M2 sera laissé en centre-ville	2 000 m ² sont dévolus aux activités économiques. Cela signifierait qu'il ne resterait que 1 000 m ² pour les activités de restaurants, boutiques et même bureaux... Pas réaliste et peu probable.
Le nouvel INTERMARCHÉ ne signifierait pas la mort du commerce de proximité du centre-ville	Il n'y a pas d'exemple (ou peu) de l'existence d'un centre-ville dynamique après le développement d'un centre commercial en périphérie de la ville.
	Le contournement Nord de La Bassée et le déploiement de la zone commerciale la Croisée des Weppes ont, au mieux, impacté le CA des commerces, au pire aspiré les enseignes vers eux (ALDI, Camille Fleurs) ou encore provoqué le départ de certaines (Henri Boucher) ou leur fermeture (Marché aux affaires). Ce qui s'est passé route de Lille est un aperçu de ce qui attend les commerçants du centre-ville. La Bassée ne sera plus qu'une ville dortoir...

Prétendre aujourd'hui que rien n'est fait et qu'il n'y aura aucun impact sur vos activités et le centre-ville est un leurre et un manque de considération.

NOTRE POSITION

NOUS SOMMES OPPOSÉS À LA DÉLOCALISATION DE L'INTERMARCHÉ

Nous demandons que soit refusé le permis de construire. Nous souhaitons la rénovation du site de l'actuel INTERMARCHÉ. Nous demandons une réelle concertation avec l'ensemble des acteurs économiques pour dégager une vision claire de la politique commerciale pour l'ensemble du territoire de notre commune.



NOUS CONTACTER

Par Email : lescitoyenslabassee@gmail.com / Facebook : Les Citoyens Proches et Engagés